

Notes du mont Royal

www.notesdumontroyal.com

Cette œuvre est hébergée sur «*Notes du mont Royal*» dans le cadre d'un exposé gratuit sur la littérature.

SOURCE DES IMAGES
Google Livres

BARDESANE

LE LIVRE DES LOIS DES PAYS

TEXTE SYRIAQUE

PUBLIÉ

AVEC UN AVERTISSEMENT ET UNE ANALYSE

PAR

FRANÇOIS NAU

PROFESSEUR A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
ET A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

DEUXIÈME TIRAGE

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB, VI^e
1931



LE
LIVRE DES LOIS DES PAYS

BARDESANE

LE LIVRE DES LOIS DES PAYS

TEXTE SYRIAQUE

PUBLIÉ

AVEC UN AVERTISSEMENT ET UNE ANALYSE

PAR

FRANÇOIS NAU

PROFESSEUR A L'INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS
ET A L'ÉCOLE DES HAUTES ÉTUDES

DEUXIÈME TIRAGE

PARIS
LIBRAIRIE ORIENTALISTE PAUL GEUTHNER
13, RUE JACOB, VI^e
1931

AVERTISSEMENT

Bardesane (154 à 222) est peut-être le plus ancien auteur syriaque, et le présent ouvrage — rédigé par son disciple, comme Platon rédigeait les paroles de Socrate — consacré à la recherche de la cause du mal physique et surtout du mal moral en ce monde, est un plaidoyer en faveur du libre arbitre. L'homme a été créé libre et les astres qui ont pouvoir sur le corps ne peuvent presque rien sur l'âme. Après les preuves tirées de la raison et de l'expérience, Bardesane rappelle que les hommes des divers pays obéissent à leurs diverses lois, plus souvent mauvaises que bonnes, sans que les planètes puissent les en détourner. Cette partie historique, fort intéressante, a donné son nom à l'ouvrage.

A ces divers titres : ancienneté, forme et fonds, tous les professeurs d'araméen mettent ce dialogue entre les mains de leurs élèves, et M. Théodore Nöldeke nous écrivait qu'il l'avait déjà parcouru une douzaine de fois avec ses meilleurs auditeurs¹.

A côté de l'édition avec traduction annoncée sur la couverture, nous éditons donc à part le texte syriaque seul, destiné aux élèves. Pour les guider nous donnons ici une analyse de l'ouvrage :

Bardesane vient, comme d'habitude, s'entretenir avec ses disciples, page 1, lignes 1 à 8 ; ils lui demandent si Dieu ne serait pas la cause du mal moral en ce monde, car, dit Avida qui joue le rôle de contradicteur, Dieu aurait dû créer l'homme pour qu'il ne puisse pas pécher, page 1, lignes 8 à 13.

Bardesane, après avoir donné des conseils sur la manière d'interroger et de répondre, sur le rôle de la foi et de la raison, page 1, ligne 13 à page 4, ligne 1, dit que Dieu ne pouvait pas créer l'homme dans cet état sans en faire un pur instrument, privé de liberté et de mérite, page 4, ligne 1 à page 6, ligne 19.

Avida objecte que les commandements donnés aux hommes sont difficiles et qu'on ne peut les accomplir. Bardesane répond que les commandements qui nous sont imposés sont tous d'ordre moral, comme de ne pas voler, de ne pas mentir, et peuvent donc être accomplis ; ils sont indépendants de la force du corps, page 6, ligne 19 à page 8, ligne 19.

Avida admet que l'on peut éviter le mal, mais croit qu'on n'a pas la force de faire le bien. Bardesane montre qu'il est plus facile de faire le bien que

1. Ich habe mich mit dem Dialog sehr viel beschäftigt, und ihn wohl schon zwölfmal mit vorgeschrittenen Schülern durchgenommen. Lettre du 3 sept. 1899.

d'éviter le mal, parce que le bien est le propre de l'homme ; à l'exception de quelques fous, chacun est heureux quand il fait le bien, page 8, ligne 19 à page 9, ligne 22.

On ne peut pas dire non plus que le mal vient de notre nature, car, s'il venait de la nature humaine en général, tous les hommes agiraient de la même manière, puisqu'ils ont tous cette même nature. Cela a lieu pour le corps, comme nous le voyons chez les animaux, mais n'a pas lieu pour l'âme, car on constate que les hommes sont des êtres libres qui font ce qu'ils veulent dans les choses de l'esprit. Le mal ne vient pas non plus de la nature particulière à chaque homme, puisqu'on voit le même homme passer du bien au mal ou inversement, selon les circonstances, page 9, ligne 22 à page 11, ligne 22. C'est donc en vain que les hommes, qui se laissent guider par leurs passions, veulent charger leur Créateur des péchés qu'ils commettent, page 11, ligne 22 à page 12, ligne 15.

Après cette première partie, surtout philosophique, en vient une seconde dirigée contre les astrologues et leurs adeptes, d'après qui les hommes sont conduits par le décret du destin (c'est-à-dire par l'influence des astres) tantôt vers le mal et tantôt vers le bien. Bardesane expose les diverses manières dont on peut entendre l'influence des astres, et suit une voie moyenne : il admet l'influx des astres sur le corps ; il s'ensuit de là que le destin a aussi quelque influence sur la nature et sur la liberté, mais très indirecte et très faible, car « il faut que ces trois choses : la nature, le destin et la liberté, conservent leur existence propre jusqu'à ce que les révolutions soient terminées (fin du monde) », page 12, ligne 16 à page 18, ligne 8.

Dans tout ce passage, l'influence des planètes est exagérée, mais si l'on tient compte de ce qu'il en a été de même jusqu'au xvii^e siècle, et de ce que Képler lui-même tirait encore des horoscopes suivant toutes les règles de l'art, on trouvera que la thèse de Bardesane est très raisonnable pour son époque. C'est bien ici la partie principale du Dialogue, puisqu'on fait dire à Avida : « Si tu peux encore me montrer que ceux qui pèchent ne le font pas à cause du destin (des astres) et par nécessité, il faudra croire alors que l'homme a son libre arbitre et que, par sa nature, il est porté vers le bien et éloigné du mal, d'où c'est avec justice qu'il sera jugé au dernier jour ». Cette question conduit Bardesane à montrer que les hommes obéissent aux lois de leurs pays et non au destin (des astres). Il passe en revue les lois des Chinois (Sères), des Brahmanes, de l'Inde, des Perses, des Parthes, des Gètes, des Bactriens, des Edesséniens, de Hatra, des Grecs, des Germains, des Bretons, des Parthes, des Amazones, des Chaldéens, des Mèdes, des Hindous, page 18, ligne 9 à page 26, ligne 4, et on ne peut pas dire que ces lois, auxquelles les hommes obéissent, ne sont qu'une forme du destin, page 26, ligne 5 à la fin.

Les élèves, surtout s'ils travaillent seuls, pourront commencer à traduire page 19, ligne 11 à page 29, ligne 10, parce qu'ils pourront s'aider ici d'Eusèbe, *Préparation évangélique*, VI, 10, n^o 11 à 46, dans Migne, P. G. XXI, col. 465 C à 476 D. Ce passage d'Eusèbe a été remanié dans les *Récongnitions*, IX, 19 à 29, P. G., I, 1409 à 1415, et dans les questions 109 à 110 de Césaire, P. G., XXXVIII, 980 à 988.

Un autre fragment, page 10, ligne 3 à page 11, ligne 12, figure encore, avec des additions et des modifications, dans Eusèbe seul, *Ibid.*, 464 B à 465 C.

On trouvera d'ailleurs tous renseignements utiles dans l'in-

roduction et les nombreuses notes de notre travail de 1899, dont M. Geuthner vient de faire un nouveau tirage, annoncé à la quatrième page de la couverture.

Ajoutons seulement que nous avons donné une édition, avec points-voyelles et traduction latine, du *Livre des Lois des pays* dans *Patrologia syriaca*, tome II, Paris, 1907, p. 490 à 638. — M. Lévi della Vida a traduit ce Dialogue en italien, Rome, 1921 (*Scrittori Cristiani antichi*, n. 3). Le Dialogue a encore été commenté par le même auteur dans *Rivista di Studi filosofici e religiosi*, t. I, 1920, p. 399 à 430, et par F. Haase dans *Texte und Untersuchungen*, 34, 4, Leipzig, 1910. — L'astrologie, qui était une hérésie, nommée quelquefois « l'hérésie des mathématiciens », suffisait à expliquer tout le Dialogue des Lois des pays et tous les passages des *discours poétiques* de saint Ephrem (306-373) contre Bardesane (154-222)¹. Mais M. C. W. Mitchell, à Londres, 1912, a édité et traduit la réfutation de Mani, Marcion et Bardesane, *écrite en prose* par saint Ephrem, où des spéculations de Manès (240-274) sont attribuées à Bardesane. Il n'est plus question ici d'astrologie, mais on devra avant tout chercher si cet écrit est authentique², c'est-à-dire si l'on peut concilier ce récent Ephrem en prose avec l'Ephrem qu'on ne connaissait qu'en vers.

En somme, Bardesane a été et restera poète, philosophe chrétien et astrologue, car, pour ne citer qu'Ephrem : « Il a composé 150 cantiques, il a placé sept êtres (planètes), il a prôné les signes du zodiaque, il a observé l'heure (de la naissance, ou Horoscope), il a enseigné sept (climats, soumis chacun à diverses planètes) et il a laissé cela en héritage à ses disciples³. » Son erreur relative à l'influence des planètes sur les corps — erreur qui s'est perpétuée, nous l'avons dit, jusqu'à Képler — en faisait d'ailleurs un hérétique. C'est dans ce sens que Diodore de Tarse († 392) l'a combattu dans un ouvrage en huit livres contre le destin⁴. L'astrologie était alors en grand honneur : Claude Ptolémée, contemporain de Bardesane, nous apprend, dans son *Tétrabiblos*, que les médecins égyptiens avaient joint l'astrologie à la médecine, de sorte que pour diagnostiquer l'état d'un malade, ils demandaient quel jour et à quelle heure il était né, afin de savoir à quelle planète il était soumis (car chacune des planètes avait son cortège propre de maladies). Cette pratique s'est perpé-

1. Nous avons reproduit et traduit tous ces passages dans *Patr. Syr.* II, Paris, 1907, p. 495 et 497 à 509.

2. Nous l'avons analysé dans le *Journal As.*, janv.-fév. 1913, p. 233-5.

3. *Patr. Syr.*, II, 495 et 499.

4. Cf. Photius, *Cod.* 223.

tuée : les médecins cités par Bar Hébraeus étaient en général « mathématiciens », et le Livre syriaque de médecine, édité par M. W. Budge, Londres, 1913, contient d'abord une traduction de Galien, mais consacre ensuite à l'astrologie près de 200 pages, qui renferment tous les termes techniques employés par Bardesane et qui peuvent donner matière à un excellent commentaire du *Livre des lois des pays*. Si l'ouvrage en prose de saint Ephrem, mentionné plus haut, est bien de lui et s'applique à Bardesane et non à quelques-uns de ses disciples¹ égarés chez les Manichéens, il s'ensuivra que dans des ouvrages perdus, datés peut-être, comme il semble le dire², de sa jeunesse, Bardesane avait imaginé les spéculations poético-cosmologiques que l'on croyait être propres aux Manichéens, et que Bardesane doit ainsi être regardé comme l'un des maîtres de Manès. Il ne nous déplairait pas alors de prendre pour titre : « Bardesane astrologue et gnostique. »

Dans ZDMG, t. LXIV, 1910, M. Schulthess a voulu montrer que le syriaque du *Livre des Lois des pays* était une traduction d'un texte grec, mais M. Th. Nöldeke a maintenu son point de vue, c'est-à-dire l'antériorité du syriaque, *ibid.* 555 à 560. Nous avons dit aussi *Journal As.*, sept. oct. 1910, p. 216 à 219, pourquoi nous croyons que le texte syriaque est l'original.

Ce petit écrit, que M. Nöldeke a lu si souvent³, prêtera certainement encore à de nombreuses études et controverses.

F. NAU.

6 décembre 1930.

1. L'école de Bardesane s'est maintenue un certain temps à Édesse, car Jacques d'Édesse († 708) cite encore une controverse entre un Harranien et Vologèse d'Édesse, « homme disert, l'un de ceux de chez Bardesane », qui parlait contre le destin. Cf. Paulin Martin, *l'Hexameron de Jacques d'Édesse*, p. 75 du tirage à part.

2. Cf. *Livre des Lois des pays*, texte page 12, ligne 22. D'après Eusèbe (265-340) aussi, Bardesane a d'abord été disciple de Valentin, mais l'a ensuite quitté et combattu. Saint Jérôme (342-420) semble encore avoir lu des traductions de plusieurs de ses ouvrages, car, d'après lui : « Bardesane a écrit une infinité (de traités) contre presque tous les hérétiques qui ont pullulé de son temps, ses sectateurs les ont traduits du syriaque en grec ; s'il y a une telle force et un tel éclat dans la traduction, que ne devons-nous pas penser (de son éloquence) dans son propre langage. » Voir *Patr. Syr.*, II, pages 494 et 496.

3. Le regretté professeur écrivait encore, en 1910, ZDMG, LXIV, 555 : Wenig orientalische Schriften habe ich so oft gelesen wie das « Buch der Gesetze der Länder », eine Schrift, die sich mit Energie und Verstand um die Lösung einer ewigen Grundfrage der Menschheit bemüht.



REPRODUIT PAR LES PROCÉDÉS DOREL
45 RUE DE TOCQUEVILLE — PARIS XVII^e

דעס איז פאר א געזעצטע קעניג פון א געזעצטע
 קעניג פון א געזעצטע קעניג פון א געזעצטע קעניג
 פון א געזעצטע קעניג פון א געזעצטע קעניג פון א
 געזעצטע קעניג פון א געזעצטע קעניג פון א געזעצטע
 קעניג פון א געזעצטע קעניג פון א געזעצטע קעניג
 פון א געזעצטע קעניג פון א געזעצטע קעניג פון א
 געזעצטע קעניג פון א געזעצטע קעניג פון א געזעצטע
 קעניג פון א געזעצטע קעניג פון א געזעצטע קעניג
 פון א געזעצטע קעניג פון א געזעצטע קעניג פון א
 געזעצטע קעניג פון א געזעצטע קעניג פון א געזעצטע
 קעניג פון א געזעצטע קעניג פון א געזעצטע קעניג
 פון א געזעצטע קעניג פון א געזעצטע קעניג פון א

וְעַתָּה אֵיךְ. אַתְּ מַבְרָךְ. הַשָּׁמַיִם וְהָאָרֶץ. וְכָל
 הַיְצֵרִים וְכָל הַבְּרִיאֹת. וְכָל הַבְּרָכּוֹת. וְכָל
 הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי
 הַשָּׁמַיִם. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הָאָרֶץ. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי
 הַיָּם. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַבְּרִיאֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי
 5 הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי
 הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 10 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 15 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 20 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.
 25 וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת. וְכָל הַשְּׂדוּחֵי הַשְּׂמֵחֹת.

וְהָיָה כִּי יִשְׁמַע ה' אֶת-קוֹל יְהוֹנָדָב בְּנֵי יְהוֹשָׁפָט וְהֵסֵב אֶת-פָּנָיו
 לְיִשְׂרָאֵל וְהִצִּיל אֶת-יְהוֹנָדָב מִיַּד הַמֶּלֶךְ וְהַמְּלָכִים וְהַכְּהֹנָנִים
 וְהַכֹּהֲנִים וְהַלְוִיִּם וְהָעָם וְהָיָה כִּי יִשְׁמַע ה' אֶת-קוֹל יְהוֹנָדָב
 בְּנֵי יְהוֹשָׁפָט וְהֵסֵב אֶת-פָּנָיו לְיִשְׂרָאֵל וְהִצִּיל אֶת-יְהוֹנָדָב
 מִיַּד הַמֶּלֶךְ וְהַמְּלָכִים וְהַכְּהֹנָנִים וְהַכֹּהֲנִים וְהַלְוִיִּם
 וְהָעָם וְהָיָה כִּי יִשְׁמַע ה' אֶת-קוֹל יְהוֹנָדָב בְּנֵי יְהוֹשָׁפָט
 וְהֵסֵב אֶת-פָּנָיו לְיִשְׂרָאֵל וְהִצִּיל אֶת-יְהוֹנָדָב מִיַּד הַמֶּלֶךְ
 וְהַמְּלָכִים וְהַכְּהֹנָנִים וְהַכֹּהֲנִים וְהַלְוִיִּם וְהָעָם וְהָיָה
 כִּי יִשְׁמַע ה' אֶת-קוֹל יְהוֹנָדָב בְּנֵי יְהוֹשָׁפָט וְהֵסֵב אֶת-פָּנָיו
 לְיִשְׂרָאֵל וְהִצִּיל אֶת-יְהוֹנָדָב מִיַּד הַמֶּלֶךְ וְהַמְּלָכִים וְהַכְּהֹנָנִים
 וְהַכֹּהֲנִים וְהַלְוִיִּם וְהָעָם וְהָיָה כִּי יִשְׁמַע ה' אֶת-קוֹל
 יְהוֹנָדָב בְּנֵי יְהוֹשָׁפָט וְהֵסֵב אֶת-פָּנָיו לְיִשְׂרָאֵל וְהִצִּיל
 אֶת-יְהוֹנָדָב מִיַּד הַמֶּלֶךְ וְהַמְּלָכִים וְהַכְּהֹנָנִים וְהַכֹּהֲנִים
 וְהַלְוִיִּם וְהָעָם וְהָיָה כִּי יִשְׁמַע ה' אֶת-קוֹל יְהוֹנָדָב
 בְּנֵי יְהוֹשָׁפָט וְהֵסֵב אֶת-פָּנָיו לְיִשְׂרָאֵל וְהִצִּיל אֶת-יְהוֹנָדָב
 מִיַּד הַמֶּלֶךְ וְהַמְּלָכִים וְהַכְּהֹנָנִים וְהַכֹּהֲנִים וְהַלְוִיִּם
 וְהָעָם וְהָיָה כִּי יִשְׁמַע ה' אֶת-קוֹל יְהוֹנָדָב בְּנֵי יְהוֹשָׁפָט
 וְהֵסֵב אֶת-פָּנָיו לְיִשְׂרָאֵל וְהִצִּיל אֶת-יְהוֹנָדָב מִיַּד הַמֶּלֶךְ
 וְהַמְּלָכִים וְהַכְּהֹנָנִים וְהַכֹּהֲנִים וְהַלְוִיִּם וְהָעָם וְהָיָה

.לפיכך
 .לפיכך
 .לפיכך
 .לפיכך
 .לפיכך 5
 .לפיכך
 .לפיכך
 .לפיכך
 .לפיכך 10
 .לפיכך
 .לפיכך
 .לפיכך
 .לפיכך 15
 .לפיכך
 .לפיכך
 .לפיכך
 .לפיכך
 .לפיכך 20
 .לפיכך
 .לפיכך
 .לפיכך
 .לפיכך 25

וְעַתָּה יְהוָה אֱלֹהֵינוּ יִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו

5

וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו

10

15

וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו
 וְיִשְׁמַר אֶת אֲנָשֵׁינוּ מִכֹּחַ הַיָּדָיו

20

25

רֹחַ הַקֹּדֶשׁ. אֵל אֱמֶת אֵלֶיךָ מְבַרְכִי אֶת הָאָרֶץ וְאֶת
 הָעָם. כִּי אֵת הָאָרֶץ וְאֶת הָעָם. סוּסֹתָיִם מְצִיאוֹתָ
 וְעֵשֶׂת אֵת הָעָם. וְעֵשֶׂת אֵת הָעָם. וְעֵשֶׂת אֵת הָעָם.
 5 מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת.
 מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת.
 מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת.
 10 מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת.
 מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת.
 מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת.
 15 מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת.
 מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת.
 מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת.
 20 מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת.
 מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת.
 מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת.
 25 מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת. מְנַחֵם אֶת הַבָּיִת.

כל מה שיש לי : אני ואלה שבידי. 5
 כלל זה שיש לי שיש לי. כל מה שיש לי.
 כל מה שיש לי. כל מה שיש לי.
 כל מה שיש לי : אני ואלה שבידי. 5
 כל מה שיש לי.

כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. 10
 כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. כל מה שיש לי.

כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. 10
 כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. כל מה שיש לי.
 כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. 15
 כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. כל מה שיש לי.
 כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. 20
 כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. כל מה שיש לי.
 כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. כל מה שיש לי.

כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. כל מה שיש לי. 25

